RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 757E56EC-E8D8-4E28-8341-F7A7E746E347

13 EN SANTE
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Au capital social de 300 euros
46, Boulevard Kraemer 13014 Marseille
821 456 977 RCS MARSEILLE
(ci-après la « ***Société*** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES EN DATE DU 28 FEVRIER 2025

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés,

en conséquence de la réalisation définitive des cessions de parts sociales mentionnées à la première résolution ci-avant,

connaissance prise des lettres de démission des cogérantes,

prend acte de la démission de Mme Gaelle DAMLAMAYAN et de Mme Marion DOREL de leur fonction de cogérantes de la Société à compter de ce jour,

décide de désigner en remplacement Mme Emira LAIR épouse TEBAI et Mme Dalila MAMANE épouse CHRISTI, en qualité de cogérantes de la Société à compter de ce jour et pour une durée indéterminée,

décide que Mme Emira LAIR épouse TEBAI et Mme Dalila MAMANE épouse CHRISTI ne percevront pas de rémunération pour l'exercice de leur mandat de cogérante jusqu'à nouvelle décision de la collectivité des associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés,

en conséquence de l'adoption de la 3ème résolution ci-avant,

décide de modifier l'article 17 « *GERANCE* » des statuts de la Société, à compter de ce jour, comme suit :

« La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques ayant la qualité d'associé exerçant la profession constituant l'objet social au sein de la Société.

En cours de vie sociale, le gérant est nommé et révoqué par décision des associés représentant plus de la moitié des parts sociales ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Extrait certifié conforme à l'original par le cogérant.

Madame Dalila MAMANE épouse CHRISTI

